

## Vacance de fonctions

### Délégué régional académique ou déléguée régionale académique à la recherche et à l'innovation pour la région Bourgogne-Franche-Comté

NOR : ESRR2612803V

→ Avis

MESRE – DGRI SITTAR C4

Est déclaré vacant, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2026, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE), l'emploi de délégué régional académique à la recherche et à l'innovation (Drari) pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Le poste est implanté administrativement à la préfecture de région Bâtiment du SGAR 55 rue de la préfecture 21 000 à Dijon.

Les missions et l'organisation des délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation (Drari) sont décrites aux articles R. 112-2 à R. 112-7 du Code de la recherche. En lien étroit avec la direction générale à la recherche et à l'innovation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, la Drari Bourgogne-Franche-Comté (BFC) est chargée de l'action déconcentrée de l'État sur la région académique BFC dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Le délégué assiste la rectrice de région académique dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). Il conseille également le préfet de région en matière de recherche et d'innovation.

Le délégué assure, sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de la région académique et sous l'autorité fonctionnelle du préfet de région, la direction et le pilotage de toutes les missions de la Drari, telles que mentionnées dans les articles R. 112-2 à R. 112-7 du Code de la recherche, et notamment :

- contribuer à la structuration territoriale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, en cohérence avec la politique nationale de recherche et d'innovation ;
- soutenir les opérations structurantes concernant des équipements de recherche notamment via les contrats plan État région (CPER) recherche et innovation ;
- soutenir l'innovation et le transfert de technologie vers les entreprises et suivre les structures qui y concourent (pôles universitaires d'innovation [PUI], sociétés d'accélération du transfert de technologie [SATT], incubateurs, centres de ressources technologiques [CRT], plateformes technologique [PFT], Carnot, etc.) ;
- expertiser des projets de recherche et d'innovation (crédit impôt recherche [CIR] et jeune entreprise innovante [JEI] en lien avec l'administration fiscale, financement des conventions industrielles de formation par la recherche [CIFRE] en lien avec l'association nationale de la recherche et de la technologie [ANRT], France 2030 et Europe en lien avec la préfecture et le rectorat, etc.) ;
- participer au dispositif régional de sécurité économique et de protection du patrimoine scientifique et technique ;
- participer à la diffusion de la CSTI, en particulier à travers la coordination régionale de la Fête de la science.

Le délégué contribue, en lien avec le secrétaire général de région académique et les services de la région académique, la direction régionale de l'enseignement supérieur (DRES) tout particulièrement, à l'élaboration des contrats d'objectifs de moyens et de performance (COMP) des universités.

Il interagit également avec les services du conseil régional et des collectivités territoriales pertinents afin d'aider à la concertation des actions de l'État et des collectivités en recherche et innovation.

La Drari Bourgogne-Franche-Comté est répartie sur deux sites (Dijon et Besançon) avec deux délégués adjoints, un chargé de mission, une assistante administrative et une assistante gestionnaire. Le délégué assure le pilotage de sa délégation en veillant à la bonne articulation du travail de la Drari avec les autres services de la région académique et ceux de la préfecture de région, notamment du SGAR.

Pour exercer ces fonctions, le candidat ou la candidate devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la recherche et de l'innovation, d'une très grande capacité de dialogue, de qualités rédactionnelles et d'une bonne connaissance des politiques publiques correspondantes.

Il est attendu une connaissance fine des dispositifs France 2030 et des financements européens pour la recherche et l'innovation qu'il saura efficacement mobiliser auprès des acteurs et partenaires de l'écosystème régional afin d'en assurer leur plein déploiement en Bourgogne-Franche-Comté.

Il devra appartenir à un corps de la fonction publique de catégorie A, fonctionnaire ou assimilé, ou être officier ou agent contractuel d'un niveau équivalent. Il sera nommé par le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Il sera accueilli sur le poste par la voie de la mise à disposition. En sa qualité de délégué régional académique, il pourra percevoir une indemnité de fonction qui se compose d'une part fixe annuelle et d'une part variable annuelle telles que prévues par le décret n° 2022-1185 du 25 août 2022 et l'arrêté du 25 août 2022.

Le dossier de candidature sera constitué, d'une part, d'une lettre de motivation qui permettra d'apprécier l'expérience du candidat ou de la candidate dans l'administration de la recherche, sa capacité à établir des liens avec le monde socio-économique et, d'autre part, d'un curriculum vitae détaillé.

Conformément aux dispositions de l'article R. 112-5 du Code de la recherche, les candidatures doivent être transmises dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche par messagerie électronique aux adresses suivantes :

[ce.sgra@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:ce.sgra@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr) / [drari-gestion@recherche.gouv.fr](mailto:drari-gestion@recherche.gouv.fr).

Points de contact pour tout renseignement : au rectorat de région académique ([ce.sgra@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:ce.sgra@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)) ou au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace ([drari-gestion@recherche.gouv.fr](mailto:drari-gestion@recherche.gouv.fr)).